



**HPAC
ACVL**

DOSSIER DE FORMATION

Parapente Qualifications P1/P2

GUIDE DOSSIER DE FORMATION PARAPENTE

Table de conversion <i>Minutes = Décimale</i>		
0 à 02	=	.0
03 à 08	=	.1
09 à 14	=	.2
15 à 20	=	.3
21 à 26	=	.4
27 à 32	=	.5
33 à 38	=	.6
39 à 44	=	.7
45 à 50	=	.8
51 à 56	=	.9
57 à 60	=	1.0

Le dossier de formation-pilote appartient à l'élève, il doit l'avoir en sa possession à chaque présence de leçon pratique ou théorique tout au long de sa formation P1 et P2. À la fin de la formation, une copie de ce dossier devra être remise à l'école qui fera sa certification P2.

Ce dossier permet à l'élève de connaître dès le début de sa formation les prérequis minimaux de l'ACVL pour obtenir le niveau de pilote parapente P2 Novice, le contenu de la théorie et des exercices qui devraient précéder son premier solo, le contenu de la théorie de niveau P2 et les exercices au sol et en vol qui devraient lui permettre de rencontrer les exigences de la qualification P2.

Le dossier de formation est également un outil de suivi de sa progression pour lui-même et tous les instructeurs qu'il côtoiera au cours de sa formation. La revue de chacun des points du dossier de formation suscite des échanges, des questionnements et des remises en question visant à responsabiliser l'élève en vue d'en faire un pilote conscient et responsable.

L'élève de concert avec ses instructeurs tient son dossier de formation à jour.

Le dossier de formation-pilote est utilisé pour enregistrer les cours au sol, l'instruction préparatoire, le vol en double commande et en solo de tout élève-pilote.

Les détails concernant les cours au sol sont consignés dans les sections Exercices recommandés avant le 1er solo et Registre de la formation théorique, et chaque page devrait être signée par l'instructeur.

Les détails concernant les heures de vol en double commande et solo sont consignées par l'élève et l'instructeur dans le Registre de formation en vol.

L'instructeur doit vérifier les inscriptions faites par l'élève. Chaque section complétée doit être certifiée exacte par l'instructeur ainsi que par l'élève. Les pages commentaires sont utilisées par l'élève et l'instructeur pour toute note supplémentaire ou pour inscrire les dates et l'entraînement qui ne sont pas spécifiquement notés dans le dossier (exemple : noter les dates de pratique au sol).

NOM		N° MEMBRE ACVL
<hr/> <i>(Nom de famille)</i>		
<hr/> <i>(Prénoms)</i>		

ADRESSE				
<hr/>				
#	Rue	Ville	Prov	Code Postal
TÉLÉPHONE		Res	Trav	

RECOMMANDATION POUR L'OBTENTION	Instructeur recommandant (nom et signature)	N° member ACVL	Date
<input type="checkbox"/> NIVEAU ACVL P1			
<input type="checkbox"/> NIVEAU ACVL P2			
ANNOTATIONS			
<input type="checkbox"/> Vol thermique			
<input type="checkbox"/> Vol côtier/pente (dynamique)			
<input type="checkbox"/> Remorquage (treuil)			
<input type="checkbox"/> SIV			

TEST EN VOL POUR OBTENTION NIVEAU ACVL – PARAPENTE P2 NOVICE		
Instructeur (nom et signature)	N° membre ACVL	Date

EXERCICES RECOMMANDÉS AVANT LE 1ER SOLO		
EXERCICES VUS LEÇONS PRÉPARATOIRES	INITIALES DE L'INSTRUCTEUR	NO MEMBRE ACVL DE L'INSTRUCTEUR
Pour parapente		
Reconnaissance et sortie de décrochage		
Reconnaissance et sortie de vrille		
Reconnaissance et sortie de piqué en spirale		
Reconnaissance et sortie d'une fermeture		
Reconnaissance et sortie d'une phase parachutale		
Gestion de l'équipement		
Exercices de gonflage		
Simulateur de vol		

EXERCICES RECOMMANDÉS AVANT LE 1ER SOLO		
EXERCICES VUS	INITIALES DE L'INSTRUCTEUR	NO MEMBRE ACVL DE L'INSTRUCTEUR
Formation doubles commandes		
Vent traversier		
Panne de communication		
Procédures d'urgence		
Utilisation du parachute de secours		

REGISTRE DE LA FORMATION THÉORIQUE / SÉCURITÉ ET GESTION DU RISQUE

ANNÉE _____		FORMATION EN PRÉPARATION DE L'EXAMEN P1 ET DU 1 ^{ER} SOLO			INSTRUCTEUR	
MOIS	JOUR	SUJETS (RÉF.: PNE 410 QUALIFICATIONS PILOTES ACVL)		#HEURES	SIGNATURE	#AVCL
		THÉORIE	Aérodynamique de base			
			Météorologie de base			
			Techniques de vol			
			Connaissance de la réglementation aérienne			
		SÉCURITÉ/RISQUE	Facteurs humains			
			Environnement			
			Équipement			
			Procédures d'urgence			
			Rapport d'incident et d'accident			

EXAMEN	NOTE	DATE	INSTRUCTEUR	SIGNATURE
Débutant parapente ACVL – Niveau P1				

RECOMMANDATION POUR LE PREMIER SOLO

Je, soussigné _____ certifie que _____ a atteint un niveau d'expérience et de compétence satisfaisant pour effectuer les vols en solo sous la surveillance d'un instructeur.

Instructeur autorisant:		N° membre ACVL:		Date:	
-------------------------	--	-----------------	--	-------	--

REGISTRE DE LA FORMATION THÉORIQUE / SÉCURITÉ ET GESTION DU RISQUE

ANNÉE _____		FORMATION EN PRÉPARATION DE L'EXAMEN DE PILOTE PARAPENTE P2			INSTRUCTEUR	
MOIS	JOUR	SUJETS (RÉF.: PNE 410 QUALIFICATIONS PILOTES ACVL)		#HEURES	SIGNATURE	#AVCL
		THÉORIE	Aérodynamique			
			Techniques de vol			
			Météorologie			
			Règlementation aérienne			

		SÉCURITÉ/RISQUE	Facteurs humains			
			Environnement			
			Équipement			
			Procédures d'urgence			
			Rapport d'incident et d'accident			

EXAMEN	NOTE	DATE	INSTRUCTEUR	SIGNATURE
Novice parapente – Niveau P2				

PNE 410 QUALIFICATIONS PILOTES ACVL**OBJECTIF DE CETTE PROCÉDURE D'EXPLOITATION (PE)**

- Cette procédure d'exploitation (PE) définit le système de qualifications pilotes de l'ACVL/HPAC et précise les critères nécessaires pour obtenir chaque qualification.

DESCRIPTION DU SYSTÈME DE QUALIFICATIONS PILOTES DE L'ACVL/HPAC

- Le système de qualifications pilotes de l'ACVL/HPAC consiste en cinq qualifications parapentes et cinq qualifications deltaplanes. Un pilote peut avoir une qualification deltaplane et une qualification parapente.
- La qualification Débutant (D1/H1) est donnée au début de l'instruction en vol libre. Elle vise à rendre familier le système de qualifications pilotes et faire connaître l'ACVL/HPAC aux participants. Les pilotes Débutants doivent voler sous la supervision d'un instructeur.
- La qualification Maître (D5/P5) est accordée aux individus qui ont fait des contributions importantes au vol libre au Canada.

EXIGENCES MINIMALES POUR LES QUALIFICATIONS DÉBUTANT À AVANCÉ

- Les tableaux (dans la PNE 410 de l'ACVL) précisent les exigences minimales requises des pilotes pour l'obtention des qualifications Débutant, Novice, Intermédiaire, Avancé et les annotations spécifiques pour le vol libre, en parapente et en deltaplane.
- Note: L'examen HAGAR est géré par Transports Canada.

A. P1 DÉBUTANT – DESCRIPTION GÉNÉRALE

A P1 Le pilote Débutant a les connaissances et les techniques de base nécessaire au vol et pratique sous la supervision directe d'un instructeur et dans des limitations opérationnelles significatives. Le pilote comprend le système des qualifications parapentes ACVL/HPAC et les limitations opérationnelles recommandées.

1. Compétences pratiques
 - a. Maniement au sol
 - b. Vols d'entraînement
 - c. Compétences de vol – voir « Habiletés démontrées & Exigences enregistrées »
2. Connaissances théoriques
 - a. Aérodynamique de base
 - b. Météorologie de base
 - c. Techniques de vol
 - d. Connaissance de la réglementation aérienne
3. Sécurité et gestion du risque
 - a. Facteurs humains
 - i. Concept du commandant de bord / transfert de responsabilité
 - b. Environnement
 - c. Équipement
 - i. Utilisation du radio
 - ii. Pré-vol
 - d. Procédures d'urgence
 - e. Rapport d'incident et d'accident
 - i. Définitions
 - ii. Formulaires
 - iii. Responsabilités
 - iv. Information du site web ACVL

B. P1 DÉBUTANT - HABILITÉS DÉMONTRÉES & EXIGENCES ENREGISTRÉES	☹	☺	INSTRUCTEUR SIGNATURE / ACVL #
1. Disposition et pré-vol de l'aile et de la sellette.			
2. Démontrer une maîtrise de l'aile suffisante pour un décollage contrôlé.			
3. Démontrer une méthode(s) pour assurer la connexion correcte du pilote à l'aile, avec suspentes et élévateurs libres, juste avant le gonflage.			
4. Décoller sans aide en démontrant:			
a. Gonflage et course adéquats.			
b. Contrôle au décollage (tangage, roulis, lacet, direction).			
c. Transition fluide de la course au vol.			
5. Reconnaissance et contrôle du vent relatif (vitesse aérodynamique).			
a. 6 vols, prédéterminés pour démontrer:			
i. Vitesse air (aérodynamique) constante.			
ii. Vol direct fluide vers une cible préderminée.			
iii. Variation légère des vitesses aérodynamiques et direction en confiance montrant une maîtrise consciente des commandes et du pendule.			
iv. Augmentation et diminution fluides de la vitesse aérodynamique démontrant une bonne maîtrise.			
v. Atterrissage sécuritaire et fluide sur les pieds et face au vent.			
6. Démontrer la capacité de reconnaître et comprendre comment les différentes conditions du vent au site de vol affecteront le vol.			
a. Direction du vent.			

B. P1 DÉBUTANT - HABILITÉS DÉMONTRÉES & EXIGENCES ENREGISTRÉES		☹	☺	INSTRUCTEUR SIGNATURE / ACVL #
b.	Vitesse du vent.			
c.	Forme du terrain (aérologie).			
d.	Obstacles.			
7.	Pour chaque vol, démontrer une procédure d'après-posé correcte qui inclue sans s'y limiter:			
a.	Dégonflage, immobilisation et déconnexion de l'aile			
b.	Procédure de terrain d'atterrissage.			
c.	Démontrer un pliage, entreposage et soins de l'aile appropriés.			
8.	Réussir l'examen écrit Débutant HPAC/ACVL P1.			
9.	Doit accepter toutes les dispositions de renonciation, acceptation des risques de l'HPAC/ACVL et transmettre l'original signé au bureau de l'ACVL/HPAC.			

C. P1 DÉBUTANT – LIMITATIONS OPÉRATIONNELLES POUR PILOTE P1 DÉBUTANT				
Une fois que le niveau P1 Débutant est atteint, tous les vols et les sessions de maniement au sol doivent être à des sites et à l'intérieur de conditions définis par l'instructeur et en utilisant des équipements approuvés par l'instructeur.				

A. P2 NOVICE – DESCRIPTION GÉNÉRALE

Un parapentiste Novice a les connaissances et les habiletés de base nécessaires pour voler et pratiquer sans la supervision directe d'un instructeur. Le pilote comprend le système de qualifications parapentistes ACVL/HPAC et ses limitations opérationnelles recommandées. Le pilote doit avoir un bon jugement et la maturité proportionnelle à sa qualification. Les pilotes doivent démontrer les habiletés et connaissances Débutant avant d'obtenir la qualification Novice. Tous les vols vérifiés doivent être planifiés par le pilote et discutés avec l'Instructeur/Apprenti Instructeur.

Prérequis: P1 Qualification Débutant

Exigences

- Recommandation d'un instructeur HPAC/ACVL
 - Réussir l'examen écrit P2 ACVL
 - Rencontrer les exigences d'habiletés pratiques (énumérés ci-bas)
 - 25 vols
 - Avoir au moins une annotation
 - Vol thermique
 - Vol côtier/pente
 - Remorquage/treuil
 - SIV
1. Habiletés pratiques
 - a. Contrôle au sol
 - b. Vols d'entraînement
 - c. Habiletés de vol – voir « Habiletés démontrées & Exigences enregistrées » énumérées plus loin
 2. Connaissances théoriques
 - a. Aérodynamique
 - i. Écoulement de l'air
 - ii. Profil de l'aile / construction d'un parapente
 - iii. Portance et trainée
 - iv. Décrochage
 - v. Performance
 - vi. Stabilité du parapente
 - vii. Charge alaire
 - b. Techniques de vol
 - i. Axes et mouvements (tangage, roulis, lacet)
 - ii. Techniques de décollage
 - iii. Vitesses (sol, air, vent)
 - iv. Virages
 - v. Contrôle de la vitesse
 - vi. Approches d'atterrissage

B. P2 NOVICE – DESCRIPTION GÉNÉRALE (SUITE)

- 2. Connaissances théoriques
 - c. Météorologie
 - i. vent
 - ii. température
 - iii. nuages
 - iv. prévisions météo
 - v. masses d'air et systèmes
 - vi. humidité / densité / pression
 - vii. venturi
 - viii. turbulences
 - 1. mécanique
 - 2. thermique
 - 3. sillage (vortex)
 - d. Règlementation aérienne
 - i. Transports Canada / HPAC
 - ii. vol à proximité des nuages
 - iii. VFR
 - iv. classifications de l'espace aérien (TP6010)
 - v. priorités le long d'un relief
 - vi. priorités en vol
 - vii. radios
- 3. Sécurité et gestion du risque
 - a. Facteurs humains
 - i. physique
 - 1. hypoxie
 - 2. hypothermie
 - ii. facteurs psychologiques
 - 1. alcool
 - 2. médicaments
 - 3. drogues
 - 4. pression des pairs
 - 5. stress
 - 6. ego
 - b. Environnement
 - c. Équipement
 - i. pré-vol
 - ii. entretien
 - iii. choix du matériel
 - d. Procédures d'urgence
 - i. Techniques de descente rapide
 - ii. Amerrissage
 - iii. Branchage
 - iv. Lignes électriques
 - v. déploiement du parachute de secours
 - vi. décrochage / vrille / incident de vol
reconnaissance et sortie
 - e. Rapport d'incident et d'accident
 - i. Définitions
 - ii. Formulaires
 - iii. Responsabilités
 - iv. Information du site web ACVL

B. P2 NOVICE – HABILITÉS DÉMONTRÉES & EXIGENCES ENREGISTRÉES	☹	☺	INSTRUCTEUR SIGNATURE / ACVL #
1. Démontrer la capacité de réaliser de façon constante			
a. Approche d'atterrissage classique aviation (Prise de terrain en U - PTU).			
b. Prise de terrain en S (PTS).			
c. Prise de terrain en 8 (PT8).			
d. Atterrissages précis, planifiés et en contrôle.			
2. Démontrer la disposition correcte de l'aile au sol et la pré-vol de l'aile, de la sellette et du parachute de secours.			
3. Fournir une analyse fiable des conditions générales du site et de soi, et un plan de vol incluant une trajectoire de vol, les endroits à éviter à cause de l'aérologie, et les obstacles à garder à distance.			
4. Démontrer la capacité de bien accomplir de façon constante des gonflages face voile et dos voile avec temporisation et vérification visuelle de l'aile à chaque fois.			
5. Démontrer le contrôle du parapente au sol dans un vent constant (kite)			
6. Démontrer des vérifications pré-vol constantes et fiables.			
7. Démontrer des décollages constants et fiables dans des conditions de vent variées.			
8. Démontrer comment expliquer à une équipe au sol les techniques d'aide au décollage et expliquer quand cette aide est nécessaire.			
9. Démontrer le vol avec variation de vitesse aérodynamique fluide, du taux de chute minimum à vitesse accélérée, en gardant le cap.			

B. P2 NOVICE – HABILITÉS DÉMONTRÉES & EXIGENCES ENREGISTRÉES (SUITE)	☹	☺	INSTRUCTEUR SIGNATURE / ACVL #
10. Démontrer des virages contrôlés dans les deux directions, et à des vitesses et inclinaisons diverses.			
11. Démontrer les habilités de pilotage à une main, de virages en appui-sellette et de virages aux élévateurs arrières.			
12. Démontrer la technique de descente rapide aux oreilles.			
13. Démontrer la capacité de juger et permettre l'espacement approprié d'une arête et d'autres aéronefs.			
14. Démontrer ou expliquer les procédures appropriées d'atterrissage par vent fort et comment éviter de se faire trainer au sol.			
15. Démontrer ou expliquer comment allonger ou raccourcir la trajectoire de vol.			
16. Démontrer les règles de priorité en vol.			
17. Démontrer l'usage approprié du système d'accélérateur.			
18. Démontrer le déploiement du secours accroché dans la sellette en simulation.			

C. P2 NOVICE - LIMITATIONS OPÉRATIONNELLES POUR PILOTE P2 NOVICE

1. Ne devrait pas voler en thermique dans des conditions qui excèdent ses habiletés à maintenir le contrôle.
2. Demeurer à une distance de plané sécuritaire de la zone d'atterrissage.
3. Éviter des manœuvres avancées telles que spirales, wing-overs, décrochages sans quidage d'un instructeur certifié.
4. Voler un parapente recommandé par le manufacturier comme convenable pour débutant ou intermédiaire.
5. Éviter de voler dans des vitesses de vent qui excèdent 2/3 de la vitesse de calage du parapente.

ANNOTATIONS PARAPENTE		☹	☺	INSTRUCTEUR SIGNATURE / ACVL #
Vol THERMIQUE	L'annotation Vol à voile Thermique signifie que le pilote comprend les conditions spéciales et a démontré les habiletés de vol requises pour voler sécuritairement en conditions thermiques modérées à fortes (400-1200 pi/min ou 2-6 m/s)			
	1. Démontrer vol contrôlé, calme et confiant en conditions exigeant des réponses rapides, délibérées, substantielles et correctes pour réduire l'effet.			
	2. Démontrer la capacité de décoller sans aide avec un gonflage en course avant par vent de moins de 3 mph (5 km/h).			
	3. Démontrer un contrôle approprié de la direction et correction de fermetures asymétriques complètes (i.e., 50% de l'envergure).			
	4. Démontrer vol soutenu en conditions thermiques modérées sans ascendance de pente.			
	5. Démontrer un contrôle fluide au bon moment lorsque le parapente se lance vers l'avant. Doit avoir inscrit cinq vols thermiques de 30 minutes sans ascendance de pente.			
	6. Démontrer une compréhension des conditions de haute altitude (p.ex., densité de l'air, aspiration nuageuse, conditions anabatique et catabatique, hypoxie, hypothermie).			
Limitations Opérationnelles recommandées pour vol à voile thermique				
1. Vent de base maximal de 9 mph (15 km/h).				
2. Variations de vent dues aux rafales de ± 4 mph (± 6 km/h).				
3. Vent de travers pendant les périodes décollables de 15 degrés ou moins.				

ANNOTATIONS PARAPENTE



INSTRUCTEUR

SIGNATURE / ACVL #

VOL CÔTIER/PENTE (DYNAMIQUE)	L'annotation Vol Côtier/Pente signifie que le pilote comprend les conditions spéciales et a démontré les habiletés de vol requises pour voler sécuritairement dans le vent laminaire fort retrouvé sur les sites de pentes et côtiers qui permettent ce type de vol à voile.			
	1. Démontrer deux gonflages/vols en vent fort (12-16 mph, 20-25 km/h).			
	2. Démontrer des fermetures symétriques et asymétriques pour augmenter le taux de chute.			
	3. Démontrer la capacité de juger et permettre l'espacement approprié entre un obstacle sur la pente et l'aile.			
	4. Démontrer une habileté régulière d'atterrir en haut dans un vent laminaire fort de 12-16 mph (20-25 km/h) et être capable d'identifier les approches variées utiles pour atterrir dans de tels vents.			
	5. Comprendre et expliquer les causes, variations et problèmes associés avec le venturi.			
	6. Comprendre et expliquer les causes, variations et problèmes associés avec le gradient de vent.			
	7. Comprendre et expliquer les indices des changements de vitesse et direction du vent que l'on peut observer en vol.			
	8. Démontrer comment expliquer les techniques de décollages assistées à une équipe au sol et quand celles-ci sont nécessaires.			
	9. Expliquer les procédures correctes d'atterrissage par vent fort et comment éviter de se faire traîner ainsi que les techniques diverses pour éliminer la traction de l'aile.			
10. Démontrer l'utilisation efficace de l'accélérateur.				
Limitations opérationnelles recommandées pour parapentiste en Vol à voile de Pente et Côtier				
1. Vent de base maximum de 19 mph (30 km/h)				
2. Rafales maximales de 22 mph (35 km/h)				

ANNOTATIONS PARAPENTE		☹	☺	INSTRUCTEUR SIGNATURE / ACVL #
REMORQUAGE (TREUIL)	1. Doit participer à un cours théorique structuré et un cours pédagogique qui se concentre sur la théorie et la démonstration pratique des habiletés, techniques, méthodes et capacités de communiquer nécessaire au remorquage.			
	2. Comprendre et discuter la pression de remorquage.			
	3. Démontrer l'habileté régulière de gonfler et décoller sans vent face vers l'avant.			
	4. Démontrer l'habileté régulière de gonfler et décoller face à la voile en vent atteignant 12 mph (20 km/h).			
	5. Démontrer la capacité de communiquer par signaux des jambes et des mains et par radio.			
	6. Comprendre le terme verrouillage hors-contrôle (lock-out) et décrire comment l'éviter.			
	7. Démontrer l'habileté régulière de rester en ligne (on line) durant un remorquage.			
	8. Démontrer l'habileté régulière de rester en ligne (on line) durant des conditions vent de travers jusqu'à 30°.			
	9. Comprendre et communiquer avec l'Instructeur les habiletés et la procédure nécessaire pour s'en sortir sécuritairement si la ligne casse, lorsqu'encore bas.			
	10. Comprendre et communiquer avec l'Instructeur la procédure à effectuer lorsque la ligne ne se détache pas ou se mêle avec le pilote au largage.			
	11. Comprendre et expliquer le mécanisme de décrochage d'une aile qui est particulière au remorquage, comme une tension élevée de la ligne ou un excès de freinage			

ANNOTATIONS PARAPENTE



INSTRUCTEUR

SIGNATURE / ACVL #

SIV	("Simulation d'Incident de Vol") Un pilote voulant l'annotation SIV doit présenter à l'Instructeur ACVL/HPAC responsable une preuve signée par un Instructeur SIV d'avoir passé un cours SIV consistant en ces éléments de base:		
	1. grandes oreilles		
	2. capacité de descendre en spirale		
	3. rétablissement de fermeture asymétrique provoquée		
	4. rétablissement de fermeture frontale provoquée		
	5. rétablissement de vrille provoquée		
	6. rétablissement de décrochage provoqué		
	nb – L'annotation SIV n'est pas une annotation acrobatique .		

FEUILLES D'EXERCICES

PRÉ-VOL

EXERCICE PRATIQUE		Init. Instructeur		EXERCICE PRATIQUE		Init. Instructeur	
		VU	ACQUIS			VU	ACQUIS
1	Observation des conditions			6	Vitesse air / vitesse sol / vitesse vent		
2	Attitude positive du pilote			7	Entretien de l'équipement		
3	Préparation, disposition et inspection de l'aile			8	Protocoles d'utilisation des radios		
4	Obstacles au décollage et à l'atterrissage			9	Inspection Pré-vol		
5	Ajustement de la sellette			10	Liste de contrôle Pré-vol		

Commentaires de l'Instructeur:

DÉCOLLAGE

EXERCICE PRATIQUE		Init. Instructeur		EXERCICE PRATIQUE		Init. Instructeur	
		VU	ACQUIS			VU	ACQUIS
11	Centrage Aile – Pilote - Vent			15	Contrôle au sol – contrôle du roulis		
12	Choix du moment du gonflage, impulsion			16	Contrôle statique vent fort (20 km/h max)		
13	Vitesse de gonflage du parapente			17	Décollage vent faible ou nul (8 km/h max)		
14	Contrôle visuel			18	Décollage vent soutenu (20 km/h max)		

Commentaires de l'Instructeur:

FEUILLES D'EXERCICES**EN VOL**

EXERCICE PRATIQUE		Init. Instructeur		EXERCICE PRATIQUE		Init. Instructeur	
		VU	ACQUIS			VU	ACQUIS
19	Tandem pédagogique (lorsque applicable)			29	Démonstration du contrôle du tangage et du roulis		
20	Corrections et petits virages			30	Compréhension des vitesses de vol (taux de chute mini, finesse max)		
21	Réaction aux consignes radio						
22	Finale en ligne droite, position debout			31	Virages à différentes inclinaisons		
23	Observation des conditions de vol			32	Petites oreilles symétriques et asymétriques		
24	Planification et respect du plan de vol			33	Pilotage aux oreilles + accélérateur		
25	Maintien du cap – contrôle de la dérive			34	Utilisation de l'accélérateur		
26	Virages 90o, 180o, 360o			35	Atterrissage vent soutenu (20 km/h max)		
27	Virage à l'appui sellette			36	Gestion et sortie de virage 360o engagé (spirale)		
28	Passage assis dans la sellette			37	Pilotage à une main		

Commentaires de l'Instructeur:

ATTERRISSAGE / APRÈS VOL

EXERCICE PRATIQUE		Init. Instructeur		EXERCICE PRATIQUE		Init. Instructeur	
		VU	ACQUIS			VU	ACQUIS
38	Parachute de secours - Posé roulé-boulé			41	Atterrissage de précision		
39	Techniques de branchage			42	Mise en champignon du parapente		
40	Pliage de la voile						

Commentaires de l'Instructeur:

REGISTRE DE LA FORMATION PRATIQUE

REGISTRE DE LA FORMATION PRATIQUE

ANNÉE _____			VOILE	SITE				VOL				
# VOL	MOIS	JOUR	MARQUE/MODÈLE/ GRANDEUR	SITE DE VOL	ALTITUDE	CONDITIONS DIRECTION ET VITESSE DU VENT	TYPE * DE DÉCO	DÉCOLLAGE À	ATERRISSAGE À	DURÉE	DYNAMIQUE	THERMIQUE
*Légende à utiliser pour les types de décollages : montagne-M, treuil-T, falaise-F								TOTAUX DE LA PAGE				
								TOTAUX REPORTÉS				
								TOTAUX À CE JOUR				

REGISTRE DE LA FORMATION PRATIQUE

ANNÉE _____			VOILE	SITE				VOL				
# VOL	MOIS	JOUR	MARQUE/MODÈLE/ GRANDEUR	SITE DE VOL	ALTITUDE	CONDITIONS DIRECTION ET VITESSE DU VENT	TYPE * DE DÉCO	DÉCOLLAGE À	ATERRISSAGE À	DURÉE	DYNAMIQUE	THERMIQUE
*Légende à utiliser pour les types de décollages : montagne-M, treuil-T, falaise-F								TOTAUX DE LA PAGE				
								TOTAUX REPORTÉS				
								TOTAUX À CE JOUR				

REGISTRE DE LA FORMATION PRATIQUE

ANNÉE _____			VOILE	SITE				VOL				
# VOL	MOIS	JOUR	MARQUE/MODÈLE/ GRANDEUR	SITE DE VOL	ALTITUDE	CONDITIONS DIRECTION ET VITESSE DU VENT	TYPE * DE DÉCO	DÉCOLLAGE À	ATERRISSAGE À	DURÉE	DYNAMIQUE	THERMIQUE
*Légende à utiliser pour les types de décollages : montagne-M, treuil-T, falaise-F								TOTAUX DE LA PAGE				
								TOTAUX REPORTÉS				
								TOTAUX À CE JOUR				

REGISTRE DE LA FORMATION PRATIQUE

ANNÉE _____			VOILE	SITE				VOL				
# VOL	MOIS	JOUR	MARQUE/MODÈLE/ GRANDEUR	SITE DE VOL	ALTITUDE	CONDITIONS DIRECTION ET VITESSE DU VENT	TYPE * DE DÉCO	DÉCOLLAGE À	ATERRISSAGE À	DURÉE	DYNAMIQUE	THERMIQUE
*Légende à utiliser pour les types de décollages : montagne-M, treuil-T, falaise-F								TOTAUX DE LA PAGE				
								TOTAUX REPORTÉS				
								TOTAUX À CE JOUR				

REGISTRE DE LA FORMATION PRATIQUE

ANNÉE _____			VOILE	SITE				VOL				
# VOL	MOIS	JOUR	MARQUE/MODÈLE/ GRANDEUR	SITE DE VOL	ALTITUDE	CONDITIONS DIRECTION ET VITESSE DU VENT	TYPE * DE DÉCO	DÉCOLLAGE À	ATERRISSAGE À	DURÉE	DYNAMIQUE	THERMIQUE
*Légende à utiliser pour les types de décollages : montagne-M, treuil-T, falaise-F								TOTAUX DE LA PAGE				
								TOTAUX REPORTÉS				
								TOTAUX À CE JOUR				

REGISTRE DE LA FORMATION PRATIQUE

ANNÉE _____			VOILE	SITE				VOL				
# VOL	MOIS	JOUR	MARQUE/MODÈLE/ GRANDEUR	SITE DE VOL	ALTITUDE	CONDITIONS DIRECTION ET VITESSE DU VENT	TYPE * DE DÉCO	DÉCOLLAGE À	ATERRISSAGE À	DURÉE	DYNAMIQUE	THERMIQUE
*Légende à utiliser pour les types de décollages : montagne-M, treuil-T, falaise-F								TOTAUX DE LA PAGE				
								TOTAUX REPORTÉS				
								TOTAUX À CE JOUR				

REGISTRE DE LA FORMATION PRATIQUE

ANNÉE _____			VOILE	SITE				VOL				
# VOL	MOIS	JOUR	MARQUE/MODÈLE/ GRANDEUR	SITE DE VOL	ALTITUDE	CONDITIONS DIRECTION ET VITESSE DU VENT	TYPE * DE DÉCO	DÉCOLLAGE À	ATERRISSAGE À	DURÉE	DYNAMIQUE	THERMIQUE
*Légende à utiliser pour les types de décollages : montagne-M, treuil-T, falaise-F								TOTAUX DE LA PAGE				
								TOTAUX REPORTÉS				
								TOTAUX À CE JOUR				

REGISTRE DE LA FORMATION PRATIQUE

ANNÉE _____			VOILE	SITE				VOL				
# VOL	MOIS	JOUR	MARQUE/MODÈLE/ GRANDEUR	SITE DE VOL	ALTITUDE	CONDITIONS DIRECTION ET VITESSE DU VENT	TYPE * DE DÉCO	DÉCOLLAGE À	ATERRISSAGE À	DURÉE	DYNAMIQUE	THERMIQUE
*Légende à utiliser pour les types de décollages : montagne-M, treuil-T, falaise-F								TOTAUX DE LA PAGE				
								TOTAUX REPORTÉS				
								TOTAUX À CE JOUR				

REGISTRE DE LA FORMATION PRATIQUE

ANNÉE _____			VOILE	SITE				VOL				
# VOL	MOIS	JOUR	MARQUE/MODÈLE/ GRANDEUR	SITE DE VOL	ALTITUDE	CONDITIONS DIRECTION ET VITESSE DU VENT	TYPE * DE DÉCO	DÉCOLLAGE À	ATERRISSAGE À	DURÉE	DYNAMIQUE	THERMIQUE
*Légende à utiliser pour les types de décollages : montagne-M, treuil-T, falaise-F								TOTAUX DE LA PAGE				
								TOTAUX REPORTÉS				
								TOTAUX À CE JOUR				

